

PLESCOP**Vanne Golfe Habitat. Une nouvelle résidence inaugurée**

3 mai 2012

Le 30 avril, en présence de Georges André et Alain Launay, président et directeur général de Vannes Golfe Habitat (VGH), de M. Menguy, architecte, Nelly Fruchard, maire, a découvert la nouvelle résidence L'Argoat. VGH qui est implanté dans la commune depuis 1995 et compte 132 logements locatifs, s'engage en tant que premier bailleur social de Vannes Agglo.

Bâtiment basse consommation

Le Grenelle de l'environnement invite tout bâtisseur à améliorer la performance énergétique de ses logements, dans le cadre des BBC (Bâtiments à basse consommation). La résidence de l'Argoat illustre cette démarche BBC par l'installation d'une chaufferie bois pour le chauffage et la production d'eau chaude. Ce dispositif est d'ailleurs mutualisé avec un autre promoteur. «Je tiens particulièrement à saluer la pertinence humaine, écologique et économique de ce dispositif», a déclaré Nelly Fruchard. Les logements de la résidence L'Argoat, qui se situent zone du Moustoir, se répartissent en pavillons individuels avec jardin (3 T4 et 2 T5) et en petits collectifs. L'ensemble est complété de 25 places de parkings couverts. Les loyers, en fonction des surfaces, qui vont de 48m² à 107m², oscillent de 281€ à 558€ (hors charges). Vannes Golfe Habitat conduit parallèlement dans la commune, sous sa marque commerciale «Tynova», la commercialisation de treize logements du T2 au T4, tous avec stationnement en sous-sol, situés rue de l'Église.



Renseignements Tél.02.97.63.83.60.